

Basket

Le Choletais Mike Jones refoulé à l'aéroport d'Athènes

(Page 12)

BASKET : Coupe d'Europe (1/4 de finale)

Aris Salonique - Pitch Cholet-Basket

L'Aris refoule Mike Jones

A peine descendu à l'aéroport central d'Athènes, lundi matin, Mike Jones a été prié par les douaniers grecs de reprendre le premier avion en direction de la France. L'ailier américain de CB ne jouera pas ce soir une rencontre décisive pour l'attribution de la première place.

ATHENES (de notre envoyé spécial). — Les doutes que nous avions formulés un juin dernier au moment de la signature de Mike Jones à Cholet-basket se sont malheureusement avérés fondés hier. Prétextant d'une interdiction de séjour en Grèce, les douaniers grecs n'ont pas laissé le joueur choletais franchir le contrôle des passeports. Arrivé à 13 h 15 locales, il a repris le vol Air-France pour Paris dès 14 h 30, sans qu'il soit possible aux dirigeants choletais d'obtenir un délai, le temps de contacter le ministère grec des Affaires étrangères et l'ambassade des Etats-Unis.

Coup de théâtre ?

Quinze jours après les déboires rencontrés par José Vargas au Portugal où le Dominicain dû passer la nuit précédant le match contre Ovar à la douane de Porto faute de visa, Cholet-basket s'est encore retrouvé en proie à des tracasseries douanières, sans espoir de solution cette fois ! Cela semble beaucoup et met en cause la crédibilité du club choletais. « Pour Vargas, notre responsabilité était engagée. Pour Mike Jones, non », affirme avec force Michel Léger.

Au pays de la tragédie antique, le président choletais perçoit ce véritable coup de théâtre comme une manœuvre de l'Aris pour diminuer un adversaire encombrant dans la conquête de la première place de cette poule B. « En tant qu'Américain, Mike Jones n'avait pas besoin de visa pour entrer en Grèce. Connaissant ses déboires avec la justice de ce pays il y a quatre ans, nous avons entrepris toutes les

démarches pour nous assurer qu'il était bien en règle. L'ambassade de France à Athènes, celle de Grèce à Paris, des avocats français et grecs sur la foi des documents que nous leur avons produits nous ont certifié que Mike Jones pouvait jouer en Grèce ».

Interdit à vie ?

Sur la foi des documents, soit ! Mais étaient-ils complets ? « Nous sommes en possession d'un papier attestant que la peine de prison de Mike a été levée contre le paiement d'une amende » ajoute Michel Léger, qui s'interroge cependant sur la nature exacte des informations recueillies par Greg Spitzer, l'agent de Mike Jones.

Faut-il croire le correspondant grec de Spitzer, présent hier à l'aéroport, quand il affirme que le service du ministère des Affaires étrangères chargé du contrôle des arrivants a été déplacé il y a une semaine et que le nom de Mike Jones a réapparu depuis sur la liste des indésirables ? Dans le même temps, les journalistes locaux présents à l'aéroport précisaient que la loi de leur pays prévoit une interdiction de séjour minimale de cinq ans pour tout étranger compromis dans une affaire de stupéfiant. Le correspondant d'un journal de Salonique allait même jusqu'à avancer que la décision de la cour de justice de Salonique prise en 1990 contre Mike Jones couvre une interdiction de séjour à vie. Faut-il rappeler que cette thèse fut également avancée par Pau-Orthez au printemps 1992 quand il se sépara à regrets de Mike Jones. « Mike ne peut

plus jouer en Grèce, or nous risquons de rencontrer deux clubs grecs dans notre poule de championnat d'Europe des clubs » disaient à l'époque les dirigeants béarnais.

Comme au coin d'un bois

« Tout ce que je sais, c'est que nous étions attendus ici comme au coin d'un bois » constate Michel Léger. Sur ce terrain, on ne peut que le suivre. Lundi matin, deux représentants de l'Aris étaient présents à l'aéroport, au cas où les douaniers auraient omis de contrôler leur ancien joueur, aujourd'hui Choletais. Quand le préposé aux passeports pianote sur son ordinateur, ce fut par pure forme ; sur l'écran de celui-ci figurait un papier adhésif portant le nom de Mike Jones.

L'attitude de Mike Jones, mis devant le fait accompli, est d'ailleurs significative du peu d'illusions qu'il entretenait quant à ses chances de jouer ce soir contre l'Aris. Alors que Michel Léger insistait pour parlementer auprès des autorités supérieures, l'ailier de CB se plia à l'ordre du chef de la douane. « Ils ont dit non et ils ne reviendront pas là-dessus, président. Je préfère rentrer en France et continuer à jouer en championnat et en coupe d'Europe plutôt que de tenter l'épreuve de force et me retrouver en prison ici. Bonne chance pour le match ! ».

Alors, refoulé par l'Aris, Mike Jones ? Sans aucun doute, mais dès 1990. Hier, le club adversaire de Cholet s'est contenté de veiller à l'application d'un jugement qu'il a contribué à faire prendre il y a quatre ans. **Gérard TUAL**

Attendu, Mike Jones a été refoulé

Le fair-play grec

Alors qu'il croyait ses démêlés avec la justice grecque terminés, Mike Jones a été prié de regagner la France. Machination ou simple affaire pénale ?

ATHÈNES (de notre envoyé spécial). — Personne n'ignore que Mike Jones a eu maille à partir avec la justice grecque du temps où il jouait avec l'Aris Salonique. C'était en 1990 et l'Américain de Cholet avait été trouvé en possession de drogue. C'est le genre de chose avec lequel on ne plaisante pas en Grèce. Condamné, puis libéré sous caution, Mike Jones avait payé sa dette envers la société grecque. Mais cette dernière, comme dans toutes les affaires de drogue impliquant des étrangers, avait émis une interdiction de séjour de cinq ans envers le contrevenant.

L'affaire aurait pu en rester là si Mike n'avait pas eu, coupe d'Europe oblige, à revenir sur le sol grec. C'est la raison pour laquelle Pau-Orthez s'est séparé de lui il y a deux ans. Appelé à rencontrer des équipes grecques en championnat d'Europe et surtout dans l'optique du final four qui avait lieu à Athènes, les risques encourus étaient trop grands.

L'Américain s'est donc exilé une saison en Espagne (à Barcelone) avant de signer à Cholet en septembre dernier. Avec à l'appui toutes les garanties nécessaires fournies par Greg Spitzer, son agent en France, sur sa levée d'interdiction de séjour en Grèce.

Coup monté...

Sûrs de leur bonne foi, les diri-



Le duel Mike Jones-Sam Vincent n'aura pas lieu. Vous avez dit fair-play...
(Photos Georges Mesnager)

geants choletais, le président Léger en tête, munis de tous les éléments nécessaires, arrivent ce lundi (hier) à l'aéroport d'Athènes. A peine arrivé, un représentant de la police grecque signifie, terminal informatique à l'appui, que ledit Mike Jones est interdit de séjour en Grèce jusqu'en mai 1995. Qu'il ne peut rester en zone Franche. Et donc qu'il doit, au plus vite, regagner la France dans l'avion qui l'a amené.

Incrédule, Mike est donc embarqué dans l'appareil d'Air France. Le président Léger, abasourdi, n'a même pas eu le temps d'alerter qui que ce soit pour tenter une ultime démarche.

A y regarder de plus près, pourtant, on s'aperçoit qu'un dos-

sier au nom de Mike Jones trône près du terminal informatique de l'aéroport. Plus troublant encore, un auto-collant orange portant la mention « Mike Jones » barre l'écran de l'employé. Encore plus curieux, un représentant de l'agent français de l'Américain déclare que la semaine dernière le nom de Mike Jones ne figurait pas parmi les interdits de séjour en Grèce. Et de s'étonner qu'il y réapparaisse aujourd'hui !

Il est vrai que l'Aris Salonique, en mauvaise posture en championnat, met un point d'honneur à se qualifier pour les demi-finales de coupe d'Europe. Et Cholet, au complet, est un adversaire redoutable. Et si c'était le fair-play grec...

Bernard AUGUSTO.

Cholet et l'affaire Jones : "Un coup fourré"

PARIS. — Laurent Buffard, l'entraîneur de Cholet, a vivement critiqué la décision des autorités grecques de refouler le joueur américain Mike Jones, alors que le club français devait disputer hier un match de Coupe d'Europe des clubs contre l'Aris Salonique, à Athènes et à huis clos.

Lundi à l'aéroport d'Athènes, la police a refusé à Jones l'entrée sur le territoire grec, en raison de son implication dans une affaire de haschich lorsqu'il portait le maillot de l'Aris Salonique.

« L'Aris nous a joué un mauvais tour, a commenté Buffard. S'il leur faut ça pour gagner, c'est vraiment petit. Il nous ont fait un coup fourré ».

« Nous avons les assurances en début de saison que Mike Jones pouvait voyager librement en Grèce, a-t-il assuré. Avant de partir

pour Athènes, les avocats s'étaient enquis que Mike pouvait entrer. Son avocat grec, qui était venu nous attendre à l'aéroport, a même été agressé par un policier alors qu'il voulait s'occuper de Mike ».

« Il y a deux jours, Mike avait été rayé de la liste des personnes indésirables en Grèce. Lorsque nous sommes arrivés, il avait été réintégré dans l'ordinateur », a affirmé l'entraîneur.

L'ambassade de Grèce en France a assuré qu'« enlever quelqu'un et le remettre dans cette liste prend un temps considérable et que ces opérations ne se font pas en deux jours ». Quant au consul de Grèce en France, il a indiqué que ses services n'avaient été saisis « d'aucune demande concernant la situation de Mike Jones vis-à-vis de la justice hellène ».

Mike Jones et l'Aris

Une affaire vieille de quatre ans

ATHENES. — Les déboires de Mike Jones avec l'Aris Salonique remontent au printemps 1990. Arrivé en 1988 dans la capitale de la Thessalonique, le joueur américain porta d'abord le maillot du PAOK. La saison suivante, il passa à l'Aris pour y jouer en Coupe d'Europe des champions. A l'issue du Final Four de Saragosse, où l'Aris termina à la quatrième place derrière Limoges, il s'apprêtait à regagner les Etats-Unis quand une descente de police à son domicile révéla la présence de quelques grammes de cocaïne et de 40.000 dollars. Aussitôt accusé de trafic de stupéfiants, il fut emprisonné, jugé et expulsé contre le paiement d'une amende.

Dans une interview accordée à Maxi-Basket, il y a deux ans, Mike Jones prétendait qu'il s'était agi d'une machination de la part de l'Aris. « *La cocaïne était pour mon usage personnel. Quant aux 40.000 dollars, c'était un versement concernant une partie de mon contrat, le reste étant à venir* ». Plutôt que de régler à leur joueur le restant de son salaire, les dirigeants grecs auraient ainsi choisi de le faire condamner, un « excellent moyen » pour effacer leur dette.

A Pau-Orthez, de 90 à 92, il n'effectua pas le déplacement européen de son club à Panionios Athènes en décembre 1991. Au printemps 1992, l'Elan béarnais, appelé à disputer

le championnat d'Europe des clubs où il allait avoir pour adversaire un ou deux clubs grecs, préféra se séparer de Mike Jones en raison de son interdiction de séjour en Grèce. La saison dernière, à Barcelone, l'actuel meilleur marqueur du championnat de France n'avait pas cette épée de Damoclès au-dessus de la tête, car il ne jouait qu'en championnat d'Espagne pour le club catalan.

Refoulé hier à Athènes, il sera encore sous contrat la saison prochaine avec CB qui vise le championnat d'Europe des clubs. C'est bien pourquoi Michel Léger entend faire toute la lumière sur sa situation réelle par rapport à la justice grecque !

G.T.



Aris Salonique - Cholet Basket, ce soir

Les dés sont pipés, mais...

Cholet Basket joue ce soir en Grèce un match capital face à l'Aris Salonique. Avec une motivation décuplée par l'absence pour le moins suspecte de Mike Jones. Et dont le résultat n'est pas couru d'avance.

ATHÈNES (de notre envoyé spécial). — Il ne fait aucun doute que ce quatrième tour revêt une importance considérable pour les deux protagonistes. Au-delà de la qualification pour les demi-finales, ils jouent tout simplement la première place de la poule. Avec, entre autres avantages, celui de jouer la demi-finale retour à domicile et éventuellement le match

d'appui chez soi également. Cholet Basket s'était donc préparé à venir tenter crânement sa chance en Grèce et l'on peut penser qu'au complet, la troupe de Laurent Buffard avait les moyens de réussir une performance.

Le sort... ou plutôt ce qu'il convient d'appeler un joli coup bas, d'où qu'il vienne, en a voulu autrement.

L'absence de Mike Jones (voir par ailleurs) constitue tout de même un sérieux coup de frein aux ambitions choletaises. Laurent Buffard a beau dire que « cela donnera une motivation supplémentaire à ses hommes », cela change les données du problème. « Mais il faut le jouer, continue-t-il. Même si l'Aris Salo-

nique, au plus bas dans le championnat grec, n'a plus que la Coupe d'Europe pour briller et a donc essayé par tous les moyens de déstabiliser Cholet ».

Sur la mauvaise pente

C'est vrai que l'équipe grecque n'est pas au mieux actuellement. Battue ce week-end par Olympiakos Le Pirée (95-72), reléguée en sixième position, les hommes de Ioannou, qui sont, ne l'oublions pas, les tenants de cette coupe d'Europe, veulent conserver leur trophée et disputer ainsi une compétition européenne l'an prochain. Pour y parvenir, eux aussi lorgnent sur la première place.

Le fait de jouer à huis clos (parce que sanctionné par la FIBA après la finale houleuse de l'an dernier avec les Turcs de Pilsen Istanbul) donne une chance supplémentaire à Cholet Basket. Et jouer dans une autre salle que la sienne (en l'occurrence celle de Panionios) est un autre atout supplémentaire pour Antoine Rigaudeau et ses coéquipiers. Mais avec un seul Américain, les choses se compliquent, forcément.

On peut aussi ajouter les problèmes financiers rencontrés par l'Aris qui semble en retard dans le paiement des salaires de joueurs tentés par là même d'être moins « motivés » sur le terrain. En quelque sorte l'opposé de Cholet qui voit, les uns après les autres, ses blessés réintégrer l'effectif.

Avec les blessés

C'est sur ces retours que comptait Laurent Buffard. « Avec Evano, le retour de Bruno Coqueran et celui de Thierry Zaïre, même si ce dernier n'est pas apte à jouer trop longtemps, nous pouvions compter sur neuf pro-

fessionnels et sur les rotations qu'un tel groupe peut apporter. L'absence de Mike nous oblige à revoir notre stratégie ».

Il a beau faire contre mauvaise fortune bon cœur, l'entraîneur choletais n'en est pas moins très contrarié. Au point de prévoir « quelques surprises aux Grecs, sur le plan sportif s'entend. On va mettre les pendules à l'heure. Sur la tactique dans le match. Et cela se verra sur le bord du terrain. Et puis les blessés ont besoin de retrouver du temps de jeu pour se relancer. La saison n'est pas finie ».

Il est contrarié, Laurent Buffard, mais pas résigné du tout. Les dés ont peut-être été pipés, un match n'est jamais joué d'avance. Avec la motivation dont il fait preuve, on peut s'attendre à ce que Cholet ne brade pas ce match. Certainement pas.

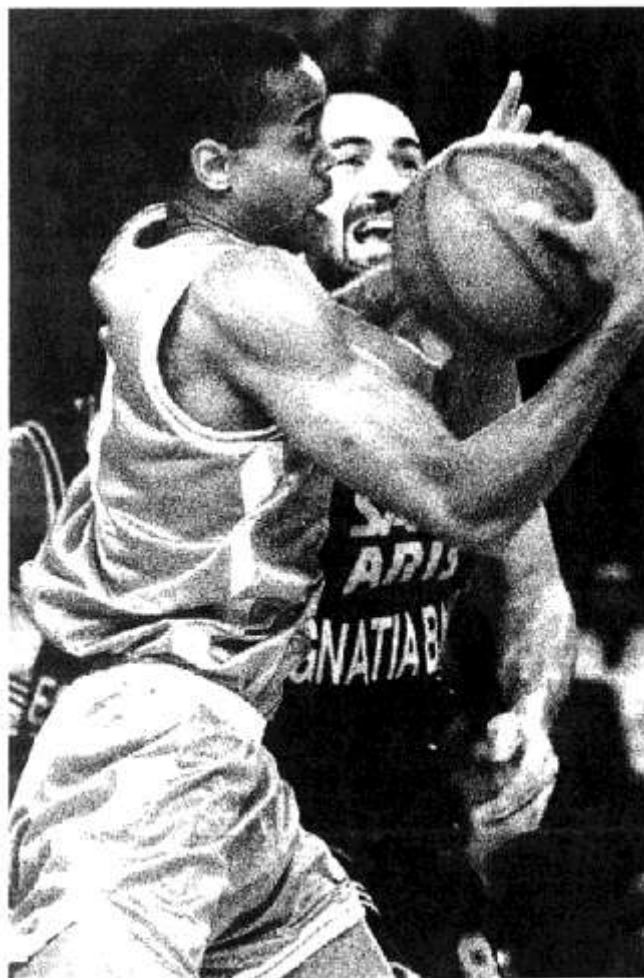
Bernard AUGUSTO.

Sous les paniers

♦ **22 h et non 19 h 30.** — Initialement prévue à 19 h 30 locales, la rencontre aura lieu à 22 h pour cause de retransmission télévisée.

♦ **Le président a perdu son bagage.** En plus de la contrariété de voir Mike Jones obligé de repartir illico en France, le président Léger a eu la désagréable de ne pas retrouver son bagage à l'aéroport d'Athènes. Un bagage qui n'est certainement pas perdu pour tout le monde...

♦ **Aller-retour.** — Mike Jones n'aura fait qu'effleurer le sol grec. A peine arrivé, vers 13 h 10, il a été reconduit dans le même avion qui l'avait emmené et était de retour à Paris à 17 h.



A l'aller, Missounov et ses centimètres avaient causé bien du souci aux Choletais. Il en sera de même aujourd'hui.

Les équipes, ce soir (22 h)

Aris Salonique : 4 Lipiridis (2,01 m) ; 5 Liadelis (1,93 m) ; 8 Missounov (2,10 m) ; 9 Gasparis (1,90 m) ; 11 Pecarski (2,11 m) ; 12 Agelidis (2,08 m) ; 13 Vourtzoumis (1,94 m) ; 14 Vincent (1,88 m) ; 15 Higgins (2,05 m). Entraîneur/ Vlade Djurovic.

Cholet : 4 Rigaudeau ; 5 Evano ; 6 Citadelle ; 8 Alliné ; 10 Beaudinet ; 11 John ; 12 Vargas ; 14 Zaïre ; 15 Coqueran. Entraîneur : Laurent Buffard.

Arbitres : MM. Sanchis (Espagne) et Grbac (Croatie).

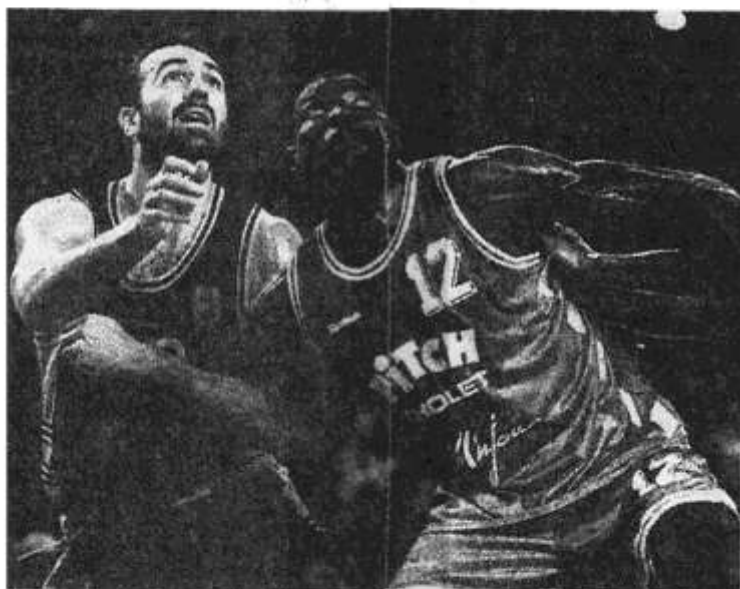
Neuvième journée

Aris Salonique - CHOLET (à Athènes)	-
Hapoël Galil Elyon - Ovar	-
KK Zadar - Levski Sofia	-

CE SOIR A ATHÈNES

QUARTS DE FINALE, 4^e TOUR RETOUR

Aris Salonique - Cholet : un mauvais scénario !



José Vargas, auteur du panier victorieux à Lyon, aura encore fort à faire devant Missounou (8) et les Grecs, ce soir à Athènes.

CHOLET. — Déjà que les Choletais viennent tout juste de récupérer Christophe Evano (samedi) et Bruno Coqueran (ce soir) tout en continuant à se passer des services de Bertrand Van Butsèle et de Thierry Zaïre, cette fois, la coupe est pleine, si l'on peut dire ! On fait bien évidemment allusion à l'absence forcée des débats de ce soir de Mike Jones, refoulé de Grèce par les autorités d'Athènes (lire ci-dessous).

Jouer la première place de la poule dans ces conditions tient davantage du mauvais scénario avant-coureur que de tout autre considération. Car c'est bien de cela qu'il s'agit pour les Choletais : essayer de s'imposer ce soir ou perdre de moins de quatre points, pour finir en tête de leur groupe et être, de ce fait, favorisés en demi-finale par l'avantage du terrain au retour et lors d'un match d'appui éventuel.

A huis clos

Battue dans les Mauges en décembre (91-87), l'Aris de Salonique salt parfaitement à quoi s'en tenir sur les dispositions à prendre pour s'imposer devant Cholet, et cela passe par la neutralisation de Mike Jones (c'est fait !) et celles d'Antoine Rigau deau et de José Vargas, qui leur avaient causé bien des problèmes il y a quelques semaines.

Pour autant, les Choletais auront, ce soir, l'avantage d'évoluer à huis clos à Athènes — la salle de l'Aris de Salonique étant suspendue par la F.I.B.A. à la suite de violentes manifestations des supporters de ce club en finale de la précédente Coupe d'Europe. Vu le handicap de départ — le fait d'évoluer avec un seul étranger —, on peut pourtant douter d'un résultat positif des hommes de Laurent Buffard qui, comme à l'aller, devront surveiller comme le lait sur le feu le trio Vourtzoumis-Vincent-Higgins, auteurs de 67 points à Cholet. Sans oublier un certain Missounov, Russe d'origine, naturalisé grec, toujours difficile à contrer sous les panneaux.

Mais, en tout état de cause, le jeu est d'ores et déjà faussé, et il sera intéressant de voir les suites données par la F.I.B.A. à cette pantomime.

Les équipes

Aris Salonique : 4. Lipdiris ; 5. Liadellis ; 7. Moraitis ; 8. Missounov ; 9. Gasparis ; 10. Higgins ; 11. Pecarski ; 12. Angelidis ; 13. Yourtzoumis ; 14. Vincent.

Cholet : 4. Rigau deau ; 5. Evano ; 7. Citadelle ; 8. Allineï ; 10. Beaudinet ; 11. John ; 12. Vargas ; 14. Francis ; 15. Coqueran.

Mike Jones interdit de séjour

A la stupeur de la délégation choletaise — mais sans doute pouvait-on s'attendre à un tel coup de Jarnac lorsqu'on connaît la folie douce liée au basket en Grèce —, à peine le pied posé à Athènes, Mike Jones s'est vu aussitôt remis dans le prochain avion à destination de Paris.

Il est vrai que celui-ci était

au cœur d'une sombre histoire de stupéfiants non élucidée et qui permis à l'Aris de Salonique, son club d'alors, de l'expulser de Grèce sans le payer, il y a de cela cinq ans. Il s'en est suivi une interdiction de séjour de deux ans, que l'Américain avait donc fini de purger, a priori. Affaire à suivre, dans tous les cas.

Basket-ball : Coupe d'Europe Délicat pour Cholet à Salonique

En tête de sa poule de Coupe d'Europe de basket-ball, Cholet effectuera ce soir un déplacement délicat à Athènes pour affronter l'Aris Salonique, tenant du titre mais particulièrement décevant cette saison.

Face aux Grecs, dont la salle est suspendue pour la compétition européenne, les Choletais ne sont plus qu'à une victoire de la qualification. Un succès sur Salonique leur assurerait un billet pour les demi-finales, avant même leur dernier déplacement la semaine prochaine en Croatie contre Zadar.

Malgré le retour de Christophe Evano et de Bruno Coqueran, longtemps blessés, l'entraîneur choletais Laurent Buffard n'affiche pas une sérénité excessive, Mikes Jones ayant été renvoyé en France par les douaniers Grecs. Le match de samedi contre Lyon (79-78 pour Cholet) est venue tempérer son enthousiasme. Il craint l'appétit de revanche d'une équipe grecque battue de justesse au match aller (87-91) et l'efficacité des deux Américains Sean Higgins (28 pts à l'aller) et Sam Vincent (17), ainsi que celle du Grec Vourtzoumis (22).

ARIS SALONIQUE. — 4

Lipiridis (2,01 m); 5 Liadelis (1,93 m); 6 Maslarinos (1,92 m); 7 Pournaras (2,10 m); 8 Missounof (2,10 m); 11 Pecarski (2,11 m); 13 Vourtzoumis (1,94 m); 14 Vincent (1,85 m); 15 Higgins (2,05 m). Entraîneur: Ioannos.

CHOLET. — 4 Rigaudeau (1,99 m); 5 Evano (2,05 m); 7. Citadelle (1,96 m); 8 Allineï (1,88 m); 10 Beaudinet (1,98 m); 11 John (1,94 m); 12 Vargas (2,00 m); 14. Zaire (2,07 m); 15 Coqueran (2,07 m). Entraîneur: L. Buffard.

Arbitres : MM. Zoran Grbac (Croatie) et Vincente Sanchis (Espagne).

Match aller : Cholet bat Aris 91-87 (48-42).

10^e journée (mardi 8 février) : Zadar - Cholet ; Ovar - Aris ; Sofia - Galil Elyon.

L'horaire reculé : Initialement prévue à 19 h 30 locales, puis repoussée à 20 h 30, la rencontre doit finalement avoir lieu à 22 heures (21 heures, heure française) pour les besoins de la télévision grecque qui la transmettra en direct. Prévenu seulement hier par la FIBA Michel Léger n'a pas apprécié le procédé, peu cavalier. Ses protestations sont restées lettre morte.

La 1^{re} place en jeu

Même sans Mike Jones, l'enjeu demeure : c'est probablement la première place de la poule qui va se jouer ce soir entre l'Aris et Cholet, dans la petite salle de Panionios.

ATHENES. — Quatre équipes peuvent encore prétendre à la qualification dans cette poule B. Dans l'ordre du classement, il s'agit de Cholet, de l'Aris Salonique, de Galil Elyon et d'Ovar. Ce soir, l'une d'entre elles sera définitivement écartée de la course : le battu de la rencontre Hapoël Galil Elyon. Une autre aura pris une option sur la première place, définitive pour CB s'il s'impose dans la capitale grecque, virtuelle pour l'Aris s'il préserve son invincibilité à domicile et remporte un dernier succès à Ovar.

En réalité, aucune des quatre formations n'a encore son billet en poche pour les demi-finales. Il suffirait que le vaincu du match d'Athènes ce soir le soit encore la semaine prochaine pour que le vainqueur d'Hapoël-Ovar le coiffe sur le fil au bénéfice d'une ultime victoire le 8 février. *« Nous risquons gros sans Mike. Ce soir, nous n'allons pourtant pas brader le match. Après tout, la saison dernière, avec un seul Américain, nous avons battu Levallois qui en comptait deux et nous avons longtemps accroché Split ».*

Laurent Buffart ne baisse pas les bras même s'il admet que l'absence de Mike Jones (29 pts à l'aller) risque de peser lourd en attaque.

Avec Zaïre

« Défensivement, je ne me fais pas trop de soucis. Par contre, offensivement, l'Aris va avoir beau jeu de faire boîte sur Antoine. Eh bien ! Il faudra que les autres prennent leurs responsabilités pour assurer la vingtaine de tirs que prend Mike d'habitude ». L'entraîneur choletais s'est promis de réserver quelques petites surprises à ses adversaires. Il n'en demeure pas moins que sa marge de manœuvre va se trouver réduite même s'il récupère, outre Evano et Coqueran, Thierry Zaïre remis de sa blessure à une cheville survenue à l'aller contre l'Aris. *« On l'a vu à Lyon avec Christophe : les rentrants risquent de manquer de timing. Mais les joueurs sont révoltés par ce qui est arrivé à Mike et ils ont l'intention de se battre jusqu'au bout ».*

Au moins, dans le huis-clos de la salle de Panionios, les

joueurs choletais n'auront pas à endurer la terrible pression que mettent les supporters de l'Aris sur les adversaires. Il reste qu'ils auront en face d'eux une équipe qui ne compte plus que sur la coupe d'Europe pour sauver sa saison.

A huis-clos et sans Missounof ?

Placée dans le ventre mou du championnat grec, l'Aris reste sur une lourde défaite concédée face à Olympiakos au Pirée (72-95). Le club de Salonique doit également faire face à une grave crise financière. Le temps de la splendeur est révolu et les salaires des joueurs ne tombent plus régulièrement. C'est ainsi que Missounof, absent la semaine dernière en Israël, a manqué également les deux derniers matches de championnat. En conflit avec ses dirigeants, il menace de faire grève face à Cholet. L'absence de ce solide intérieur de 2,10 m pourrait faire l'affaire des Choletais. Il restera néanmoins à affronter la paire US Vincent-Higgins, l'adroit Vourtzoumis et le géant Pecarski, décevant à l'aller mais qui reste sur une bonne performance individuelle devant Olympiakos. Pas une mince affaire !

Gérard TUAL

BASKET : Coupe d'Europe (1/4 de finale)

Aris Salonique - Cholet Basket : 92-83

Cholet préserve l'essentiel

Malgré l'absence de Mike Jones, Cholet a fait mieux que se défendre hier soir à Athènes face à l'Aris. Superbement revenue dans le match en seconde période, l'équipe des Mauges s'est inclinée sous le poids des fautes et la détermination de la paire américaine de l'Aris.

ATHENES (De notre envoyé spécial). — Revenu en compagnie de l'Hapoël Galil Elyon sur Cholet-Basket, l'Aris de Salonique n'a pas pour autant repris la première place de la poule à CB, fort d'un meilleur goal-averages entre les trois équipes. Si chacune d'entre elles s'impose mardi prochain, lors de la dernière journée, cette situation prévaudra et CB conservera le bénéfice de la première place.

Rien n'est donc perdu pour les Choletais qui ont montré un visage plutôt rassurant. « J'ai même des regrets. Malgré l'absence de Mike Jones. Il ne nous a pas manqué grand chose pour gagner ce soir. Une meilleure présence au

rebond et un arbitrage plus équilibré déplorait fort justement Laurent Buffard. « En tout cas, ce match m'a rassuré avant notre déplacement à Zadar. Les joueurs ont montré qu'ils sont en mesure d'assumer la qualification. J'espère maintenant que nous irons en finale et que nous y retrouverons l'Aris. A Lausanne, Mike peut jouer et il sera motivé ».

Les Choletais n'en sont pas encore là mais ils demeurent maîtres de leur avenir dans la compétition. C'est l'essentiel.

Il n'en demeure pas moins qu'ils ne sont pas passés loin d'un exploit retentissant en Grèce. Pénalisés par les fautes en première période, contraints de se passer trop longtemps d'Olivier Alline, ils n'ont pas sombré face à des Grecs surpris par la qualité de l'opposition. Certes l'absence de Missouf, en conflit avec son club, priva l'Aris d'un élément de poids dans la raquette mais CB devait lui aussi composer avec l'absence d'un joueur majeur ! « Ce soir, Mike nous a fait défaut dans notre éventail offensif mais surtout dans notre arsenal au rebond défensif. Higgins, Agelidis et Pecarski en ont profité pour convertir des deuxièmes tirs ». De fait, malgré le gros travail de Vargas, les Grecs exploitèrent au mieux leur supériorité au rebond. Pour placer leur jeu rapide d'une part, pour concrétiser quelques rebonds offensifs précieux de l'autre.

Néanmoins, l'équipe des Mauges ne se résigna jamais vraiment. Son retour au commandement au milieu de la seconde période fit même douter l'Aris qui trouva son salut dans un regain d'agressivité sur Rigaudeau et Vargas et dans l'inspiration soudaine de Higgins au-delà de la ligne des 6,25 m, Vincent faisant valoir son métier en pénétration dans le final. Il reste que CB, en maintenant son handicap sous la barre des 11 points, garde toutes ses cartes en mains pour terminer en tête de la poule. Il fallait déjà le faire !

Gerard TUAL



En dépit de ses quinze points, Eric John (au centre) et ses coéquipiers ont cédé devant l'Aris et ses Américains Higgins (à droite) et Vincent.

Fiche technique

Salle de Panionios (Athènes). — 100 spectateurs. Arbitres : MM. Sanchez (Espagne) et Grbac (Croatie).

Aris Salonique bat Cholet-basket : 92-83 (44-36).

Aris : 36 tirs/67 dont 3/10 à 3 pts (53,4 %). 1 2 L F / 1 7 (7 0 %). 38 rebonds (Vincent et Higgins 9), 7 balles perdues (Liadelis et Agelidis 2), 12 passes décisives (Vincent 7), 4 interceptions (Vincent 2), 17 fautes.

Lipiridis 4 pts, Liadelis 13, Maslarinos 5, Pecarski 8, Agelidis 13, Vincent 25, Higgins 74.

Cholet : 33 tirs sur 68 dont 8/16 à 3 pts (48,5 %). 9 LF/11 (81 %). 30 rebonds (Vargas 13), 9 balles perdues (Vargas 5), 12 passes décisives (Rigaudeau 6), 6 interceptions (Rigaudeau 4), 19 fautes. Rigaudeau éliminé (40'). Beaudinet non entré en jeu.

Rigaudeau 23 pts, Evano 2, Citadelle 2, Alline 8, John 15, Vargas 22, Coqueran 11, Zaire.

La situation de Mike Jones

Sanction levée en septembre 94

On commence à y voir clair dans la situation de Mike Jones vis-à-vis de la justice grecque. Initialement interdit de séjour à vie en Grèce, le joueur choletais aurait vu sa condamnation ramenée à 3 ans

d'interdiction par une décision du ministère de la Justice remontant au 30 septembre 1991. Dans ces conditions, il devrait pouvoir évoluer en Grèce à partir du 1^{er} octobre 1994. Encore sous contrat avec

CB pour la saison prochaine, il devrait ainsi pouvoir participer aux éventuelles rencontres européennes disputées par son club en Grèce la saison prochaine.

FICHE TECHNIQUE

ARIS: (44) 92

53,4% aux tirs. 70% aux lancers-francs. Paralikas, Pournaras et Vourtzoumis non entrés en jeu.

	Pts	T3	T2	Lf	Fte	Ro	Rd	I	C	P	D	Mn
Lipiridis	4	-	2/2	0/3	3	1	-	-	-	-	-	19'
LIADELIS	13	0/1	4/5	5/6	3	1	4	1	-	2	3	34'
Maslarinos	5	1/3	1/1	-	2	-	-	-	-	1	-	6'
PECARSKI	8	-	4/10	-	2	1	1	-	-	-	-	26'
AGELIDIS	13	-	6/10	1/5	3	3	5	1	1	2	-	35'
VINCENT	25	-	8/14	9/9	2	1	9	2	-	1	7	40'
HIGGINS	24	2/6	8/15	2/4	2	3	9	-	-	1	2	40'
Total	92	3/10	33/57	17/27	17	10	28	4	1	7	12	200'

CHOLET: (36) 83

48,5% aux tirs. 81% aux lancers-francs. Beaudinet non entré en jeu. Rigaudeau éliminé pour 5 fautes (40è mn).

	Pts	T3	T2	Lf	Fte	Ro	Rd	I	C	P	D	Mn
RIGAUDEAU	23	5/8	3/8	2/2	5	-	1	4	-	2	6	39'
EVANO	2	0/3	1/4	-	2	1	2	-	1	-	-	17'
Citadelle	2	0/1	1/3	-	-	-	1	-	-	1	4	19'
ALLINEI	8	2/2	1/3	-	4	-	4	1	-	-	1	18'
JOHN	15	1/1	6/8	0/1	3	-	-	-	-	-	-	33'
VARGAS	22	-	10/19	2/3	2	3	10	1	1	5	1	40'
Zaire	-	0/1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2'
Coqueran	11	-	3/7	5/5	3	2	6	-	-	1	-	32'
Total	83	8/16	25/52	9/11	19	6	24	6	2	9	12	200'

Arbitres: MM. Sanchis (Espagne) et Grbac (Croatie). Une centaine de spectateurs malgré le huis clos. En lettres capitales, le cinq de départ.

Le film du match

Dans une salle où une centaine de spectateurs avaient finalement pris place parmi lesquels quelques têtes connues des Choletais : Ian Lockhart, leur équipier de la saison 91/92 et Djurdjevic, l'entraîneur de l'Aris à l'aller, le cinq choletais est composé d'Allinei, Rigau-deau, John, Vargas et Coqueran. A l'Aris, Vincent, Laidellis, Agelidis, Higgins et Pecarski s'alignent d'entrée.

12-15 (8') : Concentré en défense, Cholet-Basket s'appuie sur la vivacité d'Eric John, vainqueur dans ses duels avec Higgins, pour se mettre en confiance aux dépens d'une formation grecque nerveuse.

22-15 (11') : Evano prend les tirs qui auraient dû revenir à Mike Jones, mais sans succès. L'Aris, maître du rebond sous son panier, en profite pour placer son jeu rapide et passer un 10-0 à CB.

44-36 (40') : Trop vite contraint de composer avec les fautes, Laurent Buffard a dû retirer du jeu Allinei (3 fautes) dès la 7'. Les Grecs en profitent pour intensifier leur boîte sur Rigau-deau. CB trouve néanmoins en John et Vargas

les ressources pour garder le contact à distance. L'Aris n'a heureusement pas exploité toutes les possibilités offertes aux lancers francs mais le déséquilibre dans ce secteur est flagrant : 17 tentatives à son actif contre 6 seulement aux Choletais.

61-64 (28') : CB s'est superbement remis en selle sous la houlette d'un Rigau-deau auteur de 3 paniers primés consécutifs. Les Choletais n'ont pratiquement pas de déchets aux tirs. Vargas, impeccable dans la raquette, ajoute au désarroi de l'Aris.

86-77 (38') : Encore à égalité à la 35' (75-75), l'équipe des Mauges doit désormais

composer avec la neutralisation de ses deux leaders d'attaque Rigau-deau et Vargas. Higgins, profitant du retrait d'Eric John, a remis les siens sur la voie du succès par deux paniers primés.

92-83 (40') : L'Aris a tremblé une dernière fois sur deux tirs primés d'Allinei ramenant CB à 83-86, mais Vincent, en pénétration, a enlevé tout espoir à une équipe choletaise vaillante et lucide au point de gérer sa dernière balle d'attaque pour maintenir l'écart sous la barrière des 11 points, une perspective intéressante en cas d'égalité à trois à l'issue de la dernière journée avec l'Aris et l'Hapoël Galil Elyon.

COUPE D'EUROPE - B

Aris Salonique - Pitch Cholet	92	83
Levski Sofia - Kk Zadar	-	-
Ha. Galil Elyon - Ad Ovar	96	85

CLASSEMENT	Pts	J	G	N	P	p.	c.	dif
1. Pitch Cholet	15	9	6	0	3	841	779	62
2. Aris Salonique	15	9	6	0	3	837	796	41
3. Ha. Galil Elyon	15	9	6	0	3	822	794	28
4. Ad Ovar	14	9	5	0	4	818	792	26
5. Kk Zadar	10	8	2	0	6	718	714	4
6. Levski Sofia	9	8	1	0	7	665	826	-161



Vargas, le deuxième marqueur choletais hier soir, face à Pecarski (à droite).

Coupe d'Europe. — Aris Salonique - Cholet Basket (92-83)

Deux minutes de trop

Pour deux minutes et un tir raté, Cholet Basket a perdu son match contre l'Aris Salonique. La farouche volonté de tous les joueurs n'a pas suffi à pallier l'absence de Mike Jones. C'est à Zadar, mardi prochain, que se jouera la qualification pour les demi-finales.

ATHÈNES (de notre envoyé spécial). — Dans une salle vide, ou presque (l'Aris Salonique ayant réussi à faire pénétrer une petite centaine de personnes), l'impression est curieuse. Pas de cris, pas de coups de trompe, il est bien difficile d'entrer dans une rencontre.

C'est pourtant ce qu'entrepre-

rent les Choletais. Ils le tirent même très bien ; Une explication à cela. La motivation, celle qu'avait demandée Laurent Buffard à ses hommes. Cette volonté indispensable pour faire face à l'adversité. Mais aussi et surtout le bon début de match d'Eric John.

C'est ce qui explique en partie les difficultés rencontrées par l'Aris. On croyait pourtant que la cause serait vite entendue. Avec un seul Américain, on pouvait même craindre le pire sous la forme d'une correction.

John au four et au moulin

Cette impression fut renforcée lorsque, après Olivier Alliné, Antoine Rigau deau à son tour écopa de sa deuxième faute. Mais c'est Cholet qui faisait jeu et qui possédait un mince avantage alors que l'on jouait depuis un peu plus de huit minutes (15-12, 8').

C'était rassurant. A partir de ce moment, même si les Grecs infligèrent un 8-0 aux Choletais, il semblait impossible que cette équipe puisse être ridicule.

Et elle ne le fut jamais. Bien que la mi-temps intervienne sur la marque de 36-44, on sentait un désir de bien faire qui faisait chaud au cœur. Comme les onze points engrangés par Eric John qui faisait de lui le meilleur marqueur de cette première période.

Trop vite en tête

De fait, la suite de la rencontre fut même à l'avantage de Cholet. Antoine Rigau deau prenait les choses en mains. Alternant les tirs à trois points et les passes sur Bruno Coqueran qui eut la

bonne idée de marquer ou de transformer ses lancers francs, il permit à son équipe de prendre le commandement.

Cholet pouvait à ce moment réaliser une grosse performance. Le score évoluait en sa faveur. De 61-58 on passa à 68-65 et même à 72-71. La marge était faible, certes, mais elle permettait d'entretenir l'espoir. Un espoir qui fit dire à Laurent Buffard après la rencontre que c'est à ce moment que sa troupe éprouva des difficultés. « Nous avons mené trop vite. Il restait trop de temps à jouer. Il aurait fallu que cela intervienne dans les dernières minutes de jeu. Nous aurions pu gérer de manière différente. ».

La tournure du match allait donner raison à l'entraîneur choletais. Sentant le danger, les deux Américains de l'Aris, Vincent et Higgins, accélèrent le rythme. Cela se traduit par un 9-3 puis un 6-0 apparemment insurmontable. Même malgré les deux tirs primés successifs d'Alliné qui redonnèrent le frisson aux Grecs.

De 86-77 la marque passa à 86-83. Un tir raté de l'Aris donna même le ballon aux Choletais. Mais il était dit que cette rencontre aurait deux minutes de trop. Une ultime tentative à trois points ratée permit aux Grecs de se reprendre. Ils terminèrent en trombe une rencontre qu'ils avaient boguement raison de redouter. A ce point que l'on comprend pourquoi combien l'absence de Mike Jones les avait réjouis.

Les Choletais sont tombés la tête haute. Il leur reste à aller chercher la qualification mardi prochain face à Zadar. Du moins la méritent-ils.

Bernard AUGUSTO.



Comme lors du match aller, Higgins fut l'un des artisans de la victoire de l'Aris Salonique.

COUPE D'EUROPE

Cholet battu

Tour des demi-finales -
4^e tour retour - Poule B

A Athènes : Aris Salonique
(Gre) bat Cholet (Fr.) 92 à 83
(44-36).

Aris : Petsarski (8), Higgins
(23), Vincent (26), Angelidis
(13), Liadellis (13), Maslarinos
(5), Lypiridis (4).

Cholet : Rigauveau (23),
Evano (4), Coquerand (11),
Vargas (22), Jon (15), Citadelle
(2), Allinel (6).

Aris de Salonique a atteint
son objectif : battre Cholet
avec une différence supérieure
à 4 points, effaçant ainsi le
passif de sa défaite du match
aller (91-87).

Après un bon début de Cho-
let (9-7 à la 5^e), les Grecs ont
accélééré le rythme et pris un
confortable avantage (20-15 à
la 10^e, 32-25 à la 15^e et 44-36 à
la mi-temps). A la reprise la si-
tuation s'est inversée grâce à
4 tirs à 3 points de Rigauveau,
qui a permis aux Français de
prendre l'avantage (62-58 puis
68-67).

Après une égalité (75-75), au
cours des 5 dernières minutes,
Higgins a imité Rigauveau et
avec des tirs à 3 points a
donné à Aris une précieuse
victoire (92-83).



Vincent (de dos avec le ballon) fut le grand artisan de la victoire grecque avec 26 points. Son vis-à-vis Antoine Rigauveau s'avérant, pour sa part, le meilleur Choletais avec 23 points.

Sous les paniers

- ♦ **Septembre 1994 et non mai 1995.** - Après information auprès du Ministère de la Justice grecque, il s'avère que l'interdiction de séjour prononcée à l'encontre de Mike Jones prendra fin en septembre 1994 et non en mai 1995 comme indiqué dans notre édition d'hier. Par contre, cette interdiction de séjour a été prononcée à titre provisoire, la justice grecque aura une décision à prendre en ce qui concerne cette peine. Ordinairement, pour des faits analogues, elle se prononce pour une interdiction de séjour à vie.
- ♦ **Beau mais frais.** - Si le soleil était au rendez-vous pour le court séjour des Choletais à Athènes, par contre, la température était bien fraîche : pas plus de cinq degrés mardi matin au lever du jour et un petit dix en milieu d'après-midi.
- ♦ **Circulation difficile.** - Entre leur lieu de villégiature, au pied d'une colline face à l'Acropole, et la salle de Panionos (pas très loin du port du Pirée) où ont eu lieu les entraînements choletais et ensuite la rencontre, la distance est courte (de l'ordre de 5 km environ). Mais étant données les conditions de circulation à Athènes, le car mis à la disposition de l'équipe choletaise effectue le parcours en une heure, pas moins...
- ♦ **Mike Jones à Pau.** - Refoulé, comme on le sait, à son arrivée en Grèce, Mike Jones est donc rentré en France et a ensuite rejoint Pau, son ex-club, pour assister, jeudi soir, à la rencontre de championnat d'Europe Pau-Orthez-Zabreg.
- ♦ **Ian Lockhart spectateur.** - Dans la salle, presque vide, un spectateur attentif : Ian Lockhart (l'ancien choletais et béarnais), venu en voisin puisqu'il joue à Pagrati Athènes.

Déjà joués

Premier tour aller : Hapoël Galil Elyon-Cholet, 91-95 ; Aris Salonique-KK Zadar, 98-95 ; Ovar-Levski Sofia, 103-77.

Deuxième tour aller : Cholet-Ovar, 100-86 ; Hapoël Galil Elyon-KK Zadar, 91-85 ; Levski Sofia-Aris Salonique, 112-128.

Troisième tour aller : Levski Sofia-Cholet, 92-81 ; KK Zadar-Ovar, 82-94 ; Aris Salonique-Hapoël Galil Elyon, 83-78.

Quatrième tour aller : Cholet-Aris Salonique, 91-87 ; Ovar-Hapoël Galil Elyon, 88-89 ; KK Zadar-Levski Sofia, 108-75.

Cinquième tour aller : Cholet-KK Zadar, 93-81 ; Aris Salonique-Ovar, 95-87 ; Galil Elyon-Levski Sofia, 104-78.

Sixième journée (1^{er} tour retour) : Cholet-Hapoël Galil Elyon, 107-91 ; KK Zadar-Aris Salonique, 90-83 ; Levski Sofia-Ovar, 88-101.

Septième journée (2^e tour retour) : Ovar-Cholet, 87-84 ; KK Zadar-Hapoël Galil Elyon, 85-93 ; Aris Salonique-Levski Sofia, 83-71.

Huitième journée (3^e tour retour) : Cholet-Levski Sofia 107-72 ; Ovar-KK Zadar, 87-81 ; Hapoël Galil Elyon, 89-88.

Neuvième journée (4^e tour retour) : Aris Salonique - CHOLET (à Athènes) : 92-83 ; Hapoël Galil Elyon - Ovar : 96-85 ; Levski Sofia-KK Zadar : n.p.

Le classement

	P ^{ts}	J	G	P	p.	c.
1. Cholet	15	9	6	3	841	769
Aris Salonique	15	9	6	3	837	796
Hapoël Galil Elyon	15	9	6	3	822	794
4. Ovarense	14	9	5	4	818	792
5. KK Zadar	10	8	2	6	713	707
6. Levski Sofia	9	8	1	7	665	815

La dixième journée (dernier tour retour) : mardi 8 février. - KK Zadar c. CHOLET (à Rijeka) ; Ovar c. Aris Salonique; Levski Sofia c. Hapoël Galil Elyon.

Coupe d'Europe. — Cholet battu et rejoint en tête

La dernière journée déterminante

Battu par l'Aris Salonique parce qu'handicapé par l'absence de Mike Jones, Cholet Basket est rejoint par son adversaire du jour et par l'Hapoël Galil Elyon. La dernière journée de poule promet.

RENNES. — Depuis la défaite de Cholet Basket à Ovar, le scénario était prévisible. Le revers de mardi soir face à l'Aris a donc totalement relancé la course à la qualification pour les demi-finales de Coupe d'Europe. Et comme si le suspense à deux ne suffisait pas, l'Hapoël Galil Elyon, vainqueur des Portugais d'Ovar, vient jouer le troisième larron.

Décidément, il est écrit qu'il faudra attendre l'ultime journée, voire le coup de sifflet final des rencontres de mardi prochain pour savoir lequel des trois protagonistes sera recalé.

Pourtant, Cholet Basket pensait

bien pouvoir s'éviter cette pression. Et l'on comprend mieux Laurent Buffard lorsqu'il s'épanche sur le sujet. « L'Aris que j'ai vu hier soir était tout à fait prenable. Et je comprends mieux pourquoi les Grecs nous redoutaient. Avec Mike Jones dans l'équipe, c'est sûr, on gagnait et on se qualifiait ».

Positif quand même

On ne fera pas l'injure à l'entraîneur choletais de penser autre chose que lui. Mais il est difficile de croire que l'état major choletais n'ait pas pensé, ne serait-ce qu'un instant, que l'ex-joueur de l'Aris ne rentrerait pas sur le sol grec. A moins de faire preuve de beaucoup de confiance envers un agent dont le principal intérêt est avant tout de placer ses joueurs, peu importe qu'il soit interdit de séjour dans un pays susceptible de recevoir un club européen.

Tout comme il est manifeste que la bonne foi des dirigeants choletais n'est pas en cause. Il reste cependant que Jones n'a pu jouer et que Cholet a été battu. « De neuf points seulement. Avec un seul étranger, c'est tout de même très positif, déclare Laurent Buffard. Et Malgré les regrets que j'éprouve, je suis rassuré pour la rencontre face à Zadar. Nos blessés ont pu participer à la rencontre. S'ils n'étaient pas tous dans le coup, ils ont renoué avec la compétition et c'est là l'essentiel. »

On en veut pour preuve les seize minutes de jeu d'Evano ou les trente-deux de Coqueran. Ce dernier, absent depuis la rencontre de Gravelines le 15 janvier, a effectué une rentrée qui s'est soldée par onze points (dont 5 lancers sur 5) et six rebonds. Ces éléments montrent bien que le coach choletais avait tablé sur une victoire à Salonique. Sur le

fait que cette dernière aurait mis fin à cette pression grandissante depuis quelque temps.

Il faut gagner

Les Impondérables en ont décidé autrement. Il va falloir attendre encore une semaine pour être fixé. Mais Cholet ne sera pas seul dans le cas. L'Aris Salonique et l'Hapoël Galil Elyon sont maintenant sur le même pied. Il risque d'y avoir des oreilles pendues au téléphone mardi prochain dans l'attente des résultats des trois rencontres.

Pour Cholet, il suffit d'une victoire pour se qualifier et pour terminer en tête. Mais il existe plusieurs autres scénarios (voir ci-dessous), favorables ou non. La dernière journée se dispute mardi prochain, mais elle est déjà si proche dans les esprits.

Bernard AUGUSTO.

La fiche technique

ARIS SALONIQUE. — 36 tirs réussis sur 67 tentés (dont 3 sur 10 à trois points); 17 lancers francs sur 27. 17 fautes personnelles. 7 balles perdues. 38 rebonds. 12 passes décisives.

Lipidiris, 4; Liadelis, 13; Maslarios, 7; Pecarski, 8; Agelidis, 13; Vincent, 25; Higgins, 24.

CHOLET. — 33 tirs réussis sur 68 tentés (dont 8 sur 16 à trois points); 9 lancers francs sur 11. 19 fautes personnelles. 9 balles perdues. 30 rebonds.

Rigauveau, 23; Evano, 2; Citadelle, 2; Alliné, 8; John, 15; Vargas, 22; Coqueran, 11.

Arbitres: MM. Sanchis (Espagne) et Grbac (Croatie).

Cholet qualifié

- En cas de victoire face à Zadar, quels que soient les autres résultats.
- Défaite à Zadar et défaite de Galil Elyon à Sofia, tandis que l'Aris gagne à Ovar.
- Défaites à Zadar et de l'Aris à Ovar alors que Galil s'impose à Sofia.
- Défaite des trois équipes concernées.

Cholet non qualifié

- En cas de défaite à Zadar et de victoire pour l'Aris et Galil Elyon.
- Défaite de Cholet à Zadar et de l'Aris à Ovar alors que Galil Elyon gagne à Sofia.
- Défaite à Zadar, alors que Galil Elyon s'impose et que Ovar gagne face à l'Aris de plus de 55 points.

Dans le cas, probable, d'égalité à trois équipes à l'issue de la dernière journée le goal average à trois sera déterminant et se présente de la manière suivante:

CHOLET: + 15 - ARIS: + 9 - HAPOËL: - 23

On ne parle pas bien sûr de l'attribution de la première place, les suppositions étant encore plus nombreuses, surtout en cas de défaite choletaise à Zadar. Dans ce cas, la calculette sera indispensable.



Le rentrant Evano, même s'il n'est pas encore dans le rythme, a apporté des solutions de rechange à Laurent Buffard. Lorsqu'il sera au point...

CB en 1/2 finale : 8 chances sur 10

La défaite à Athènes n'a pas altéré les chances de qualification de Cholet-Basket pour les demi-finales.

Dix cas de figure existeront lors de la dernière journée, huit seront favorables au club des Mauges.

CHOLET. — Une certitude déjà : une victoire à Zadar donnera aux Choletais l'accès aux demi-finales, sans avoir à tenir compte des résultats de leurs adversaires directs. Par contre, ces résultats entreront en ligne de compte pour le classement. Alors, CB premier, deuxième ou éliminé mardi prochain ? Suivez le guide !

Premier si...

(1) CB gagne à Zadar tandis qu'Arise et l'Hapoël Galil Elyon perdent leur dernier match.

(2) CB gagne à Zadar, l'Hapoël gagne à Sofia et l'Arise perd à Ovar. CB devant l'Hapoël au goal-average particulier.

(3) CB gagne à Zadar, comme l'Arise à Ovar et l'Hapoël à Sofia. Les trois équipes terminent ex-aequo avec le goal average suivant : CB (+ 15), Arise (+ 9), Hapoël (- 24).

(4) CB perd à Zadar comme l'Arise à Ovar et l'Hapoël à Sofia. CB (+ 26), l'Arise (+ 17), l'Hapoël (- 12), et Ovar (- 31) se retrouvent à égalité. Pour se qualifier à la deuxième place derrière CB, Ovar devrait distancer l'Arise de 24 pts. Dur !

Deuxième si...

(5) CB gagne à Zadar comme l'Arise à Ovar, l'Hapoël étant battu à Sofia. Premiers ex-aequo, CB et l'Arise sont départagés par le goal-average particulier favorable aux Grecs (+ 5).

(6) L'Arise gagne à Ovar, CB et l'Hapoël sont battus. CB devance les Israéliens au goal-average particulier (+ 20).

(7) L'Hapoël gagne à Sofia, CB et l'Arise sont battus. Si Ovar bat l'Arise de 8 points au moins et de 25 pts au plus, l'équipe des Mauges devance l'Arise et Ovar au goal-average à trois.

(8) CB et l'Hapoël sont battus. L'Arise est écrasé de 58 points au moins à Ovar. Les quatre équipes terminent à égalité, Ovar à la première place, CB à la deuxième au bénéfice du goal-average commun avec quatre équipes. Mathématiquement, cette probabilité existe, sportivement, elle ne tient pas la route !

Éliminé si...

(9) L'Arise et l'Hapoël gagnent pendant que CB perd à Zadar.

(10) L'Hapoël gagne à Sofia, CB perd à Zadar et Ovar bat l'Arise de 26 pts au moins. Au goal-average à trois, Ovar devance dans l'ordre CB et l'Arise pour la deuxième place, la première revenant à Galil Elyon.

COUPE D'EUROPE - B

Arise Salonique - Pitch Cholet	92	-	83
Levski Sofia - Kk Zadar	92	-	97
Ha. Galil Elyon - Ad Ovar	96	-	85

CLASSEMENT	Pts	J	G	N	P	p.	c.	dif
1. Pitch Cholet	15	9	6	0	3	841	779	62
. Arise Salonique	15	9	6	0	3	837	796	41
. Ha. Galil Elyon	15	9	6	0	3	822	794	28
4. Ad Ovar	14	9	5	0	4	818	792	26
5. Kk Zadar	12	9	3	0	6	815	806	9
6. Levski Sofia	10	9	1	0	8	757	923	-166



Une victoire de Vargas et CB sur Sarlija et Zadar mardi en Croatie conduira, automatiquement, les Choletais en demi-finale

Mike Jones et la Grèce (suite)

On y voit désormais clair dans la situation de Mike Jones vis à vis de la justice grecque. Nous évoquions hier la levée de l'interdiction de séjour du joueur choletais au 1^{er} octobre 1994. Il convient de préciser qu'elle dépendra de l'accord du ministère de la justice, qui peut très bien la refuser et

maintenir la sanction à vie.

Du côté de CB, on va s'attacher à faire valoir le statut de basketteur professionnel de Mike Jones pour tenter d'obtenir au moins la levée temporaire de cette interdiction à l'occasion de rencontres qu'il serait appelé à disputer dans le futur en Grèce.

Ljubljana qualifié

Leader avec deux points d'avance dans la poule A, le club slovène de Ljubljana y est d'ores et déjà assuré de terminer à la première place. Il rencontrera donc le deuxième de la poule B (aller le jeudi 17 février à l'extérieur, retour le 22 et belle éventuelle le 24 à Ljubljana).

La deuxième place se jouera entre les Croates de Split (qui recevront Ljubljana) et les Espagnols de Vitoria (en déplacement chez les Turcs de Tofas Bursa).